

Réseaux, service et mobilité-transports

/ Mobilité

/ Politiques de déplacements

Réf. AM/AMC/LL/2021-015

Dossier suivi par :

Isabelle SMAGHUE

Tél. : 03.59.00.19.52

Fax : 03.20.21.30.14

Mail : ismaghue@lillemetropole.fr

Monsieur Olivier TURPIN

Maire de GRUSON

Hôtel de Ville

3 rue de Verdun

59152 GRUSON

Objet : Schéma cyclable du Val de Marque

Lille, le 17 FEV. 2021

Monsieur le Maire,



Je fais suite à votre courrier commun avec d'autres communes du territoire Est du 18 janvier 2021 concernant le schéma cyclable du Val de Marque que vous proposez à la Métropole Européenne de Lille et sur lequel vous avez travaillé dans une dynamique intercommunale et accompagnés par l'association droit au vélo (ADAV).

Je tiens tout d'abord à saluer les réflexions et le travail partenarial que vous avez conduits et qui va permettre de contribuer activement à la politique cyclable métropolitaine que nous sommes en train de consolider à l'aune des ambitions de ce nouveau mandat.

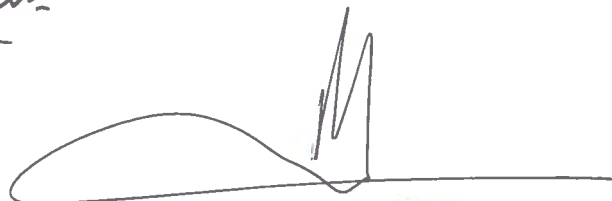
Cette politique est en réflexion à travers l'engagement de la révision du Plan de Déplacements Urbains de la Métropole, mais également dans le cadre d'un groupe de travail politique interne à la MEL et constitué pour préparer l'adoption d'une délibération cadre sur la politique cyclable métropolitaine en juin prochain. Celle-ci permettra de converger vers des principes partagés en matière d'aménagement des réseaux cyclables et de développement de la pratique du vélo sur notre territoire en rappelant les ambitions fortes de la MEL en matière d'investissement cyclable à hauteur de 100 millions d'euros dans le mandat.

Cette dynamique est également accompagnée de la volonté d'établir une stratégie opérationnelle consolidée à travers un plan pluriannuel d'investissement cyclable construit en lien avec Bernard GERARD, Vice-Président Voirie et Qualité des Espaces publics, comme cela a pu être exposé lors des Conseils des maires de territoire qui se sont récemment tenus.

Dans ce cadre, les différents territoires de la Métropole seront approchés pour mettre à jour le schéma directeur des itinéraires cyclables métropolitains en concertation et co-construction, ce qui sera ici grandement facilité par le travail que vous avez déjà produit. Il s'agira enfin d'échanger avec chaque territoire sur les priorités opérationnelles à inscrire dans le mandat.

Vos services, vos adjoints ou vous-mêmes serez donc prochainement recontactés afin de participer à cette démarche qui se déroulera pendant le premier semestre 2021.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Sébastien LEPRETRE
Vice-Président
Mobilités, Transports publics

Copie : Bernard GERARD, Vice-Président Voirie – Qualité des Espaces publics